



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TER

Question écrite n° 78624

Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le fonctionnement des trains express régionaux en Rhône-Alpes. À ce titre, il souhaiterait connaître, pour la période incluant 1998 à 2009, le nombre de « TER » qui ont été annulés ainsi que la répartition des causes de ces annulations. Il souhaiterait enfin disposer, toujours pour la même période, des pourcentages annuels de ponctualité enregistrés par les « TER » dans cette région.

Texte de la réponse

Les services de l'État ne disposant de données qu'à compter de 2002, date de la régionalisation des services régionaux de voyageurs, en Rhône-Alpes, le nombre de trains express régionaux (TER), pour lesquels l'offre n'a pas été réalisée, est de 3 333 trains en 2002 (taux de non-réalisation de l'offre de 0,78 %), 14 475 en 2003 (4,95 %), 13 485 en 2004 (2,73 %), 12 521 en 2005 (3,39 %), 10 801 en 2006 (2,77 %), 16 282 en 2007 (4,2 %), 12 178 en 2008 (2,38 %) et en 13 763 en 2009 (3,2 %). En 2009, à titre d'illustration, ces annulations étaient liées pour 20 % à des causes internes, pour 10 % à des causes externes et à l'infrastructure et pour 70 % aux mouvements sociaux. Concernant la ponctualité des trains, la convention SNCF - Rhône-Alpes fixe l'indicateur de ponctualité à moins de 5 minutes de retard pour les TER migrants (entre 6 heures et 9 heures et entre 16 h 30 et 19 h 30). La mesure de la ponctualité des années 2002 à 2009 est la suivante :

	2002 (%)	2003 (%)	2004 (%)	2005 (%)	2006 (%)	2007 (%)	2008 (%)	2009 (%)
Suivi Rhône-Alpes	89,62	89,41	90,77	91,38	90,61	88,87	89,67	91,47

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78624

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 2010, page 5203

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10993